

## Comparaison directe HOSPITAL PLUS BONUS avec HOSPITAL Demi-privée

| Prestations  | Produit actuel :<br>HOSPITAL PLUS BONUS                 | Nouveau produit :<br>HOSPITAL Demi-privée          |
|--|---|--|
| Libre choix du médecin   | oui   | oui <sup>1</sup>                                   |
| Libre choix de l'hôpital   | Toute la Suisse <sup>2a</sup>                           | Toute la Suisse <sup>2b</sup>                      |
| Confort de chambre   | Chambre à deux lits<br>(demi-privée)                    | Chambre à deux lits<br>(demi-privée)               |
| Cliniques psychiatriques   | max. 90 jours   | max. 90 jours                                      |
| Traitement stationnaire à l'étranger en cas d'urgence                                    | CHF 1000.– par jour, max. 60 jours par année civile     | CHF 1500.– par jour, durée illimitée               |
| Traitement stationnaire à l'étranger spécifique  | CHF 1000.– par jour, max. 60 jours par année civile     | CHF 1500.– par jour, durée illimitée <sup>3</sup>  |
| Cures balnéaires et de convalescence   | CHF 60.– par jour, max. 30 jours par année civile       | CHF 100.– par jour, max. 21 jours par année civile |
| Aide ménagère  | CHF 60.– par jour, max. 30 jours par année civile       | CHF 100.– par jour, max. 30 jours par année civile |
| Soins aigus et de transition   | CHF 120.– par jour, max. 14 jours par année civile      | CHF 120.– par jour, max. 14 jours par année civile |
| Nanny Service et KidsCare  | aucune prestation                                       | resp. 60 heures par année civile                   |
| Rooming-in (hébergement de proches)  | aucune prestation                                       | CHF 100.– par jour, max. 15 jours par année civile |
| Forfait d'accouchement (en cas d'accouchement ambulatoire)                               | aucune prestation                                       | CHF 1500.–   |
| Transport vers/depuis l'hôpital en CH pour intervention ciblée                           | aucune prestation                                       | CHF 250.– par année civile                         |
| Fast Track (consultation initiale)   | oui   | oui  |
| Deuxième avis médical (en cas de maladies graves)  | oui   | oui  |
| Remboursement en cas de séjour dans une division inférieure                              | aucune prestation                                       | Division commune : CHF 1000.–                      |
| Prise en charge des coûts en cas de traitement en division privée au lieu de demi-privée | 75 % des coûts de la division privée                    | Coûts de la division demi-privée                   |
| Modèle de bonus avec échelons de bonus (0–20 % de rabais)                                | oui   | non  |
| Variante franchise hospitalière (franchises à option : 1000, 2000, 3000, 5000, 7000)     | oui   | oui  |
| Variante avec engagement 2nd Opinion   | CSA 2014 : oui (3 % de rabais)<br>CSA 2016 : supprimées | Variante 2nd Opinion supprimée                     |
| Variante sans prestation de maternité  | non   | oui  |
| Attribution CURA automatique (assurance des soins de longue durée)                       | CSA 2014 : à l'âge AVS<br>CSA 2016 : pas d'attribution  | non  |

Les conditions supplémentaires d'assurance (CSA) du produit correspondant sont déterminantes.

<sup>1</sup> chez les médecins reconnus par Helsana

<sup>2a</sup> aucune prise en charge complète des coûts dans les hôpitaux avec des divisions/tarifs non reconnus par Helsana, cf. [helsana.ch/negotiations-tarifaires](https://helsana.ch/negotiations-tarifaires)

<sup>2b</sup> dans les hôpitaux reconnus par Helsana. Vous trouverez la liste des hôpitaux

sans couverture des coûts sur [helsana.ch/negotiations-tarifaires](https://helsana.ch/negotiations-tarifaires)

<sup>3</sup> avec garantie de prise en charge des coûts

### Points forts de HOSPITAL Demi-privée :



### Contribution aux frais de déplacement

Remboursement d'au plus 250 francs par année civile pour le transport vers/depuis l'hôpital en CH (taxi officiel, transports publics) pour intervention ciblée.



### Rooming-in

En cas d'hospitalisation, nous participons aux coûts de l'hébergement d'un proche à hauteur de 100 francs par jour (max. 15 jours par année civile).

Notre engagement pour des clients satisfaits.

